

Guéret**bouge**

BULLETIN MUNICIPAL N°121



Bonjour la neige / vendredi 15 février



Le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous adressent leurs
meilleurs vœux



édito



Pas si facile de se faire comprendre

Notre ville comme toutes les autres a été le lieu de manifestations diverses (agriculteurs, gilets jaunes) qui entraînent invariablement désordres et dégradations.

Chaque fois un chiffrage est fait. Il arrive même que des plaintes soient déposées, cela a été le cas pour la destruction stupide des horodateurs qui devront être réparés car immédiatement après les voitures ventouses sont revenues privant les clients des commerces de places disponibles.

Nos services sont très sollicités, souvent de nuit. Nous devons remettre la ville en état et en sécurité pour éviter tout accident.

Cela ne vaut ni approbation, ni condamnation mais le respect de notre obligation de service public.

A chacun son rôle : municipalité, préfecture, tribunal.

Pour le grand débat qui doit être organisé là aussi, c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités, il le propose il l'organise. Pour notre part nous serons facilitateur et chacun d'entre nous sera libre de participer ou pas en tant que citoyen. Je remarque une fois de plus que l'on se retourne vers les maires de France, ce qui montre la place prépondérante des communes dans la démocratie de proximité. Elles ne se déroberont pas mais seront à la place qui est la leur.

Rien de moins, rien de plus.

Michel Vergnier
Maire de Guéret

LES BRÈVES

pages 4 à 8

CULTURE

La Guérétoise : la suite
page 10

CITOYENNETÉ

Conseil municipal d'enfants :
le cru 2018-2019 à l'œuvre
page 11

PROXIMITÉ

Recensement 2019
page 12

TRAVAUX

Le complexe sportif
sort de terre
page 13

DÉMOCRATIE

Expression des groupes
politiques
pages 14 et 15



Urbanisme

Guéret se projette dans le futur



Guéret a un projet urbain : Guéret 2040. La population était invitée à le découvrir à l'Espace Fayolle, le 14 décembre dernier en soirée en présence des

élus, d'experts et de personnes ressources. La réunion publique visait à rendre compte de la démarche initiée depuis deux ans et à partager avec les Guérétois sous forme de tables rondes, d'échanges et de projections de photos. Ce fut l'occasion d'évoquer dans la bonne humeur et l'enthousiasme les principes fondateurs du projet urbain (Guéret 2040). La suite dans tous vos prochains magazines municipaux. A refaire !

Restauration scolaire

Manger local

Dans le cadre de la charte d'engagement vers une alimentation bio, locale et de qualité, les enfants de toutes les écoles de la ville de Guéret dégustaient, le 27 novembre dernier, un repas élaboré par la Cuisine centrale exclusivement à partir de produits locaux. A l'origine de cette saine initiative, la chambre d'Agriculture et l'Association des producteurs de lait de montagne qui proposaient de découvrir la raclette Montlait produite dans sept

départements du grand Massif-Central, dont la Creuse, il va sans dire.



Pass CEL



Le coup de pouce de la Ville

Mis en place sous l'égide du Contrat éducatif local, le Pass'CEL gagne à être connu des familles guérétoises : il permet aux jeunes de 6 à 16 ans de bénéficier d'une réduction sur la licence ou cotisation dont ils doivent s'acquitter pour pratiquer une activité sportive ou culturelle. La participation se monte à 30 euros ; elle est directement versée au club ou à l'association par la Ville, dans le cadre d'une convention de partenariat. Le dispositif s'adresse aux familles résidant à Guéret et percevant l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou l'allocation spéciale d'éducation (AES) ou encore l'aide sociale à l'enfance (ASE) pour l'année scolaire 2018-2019.

Où se procurer le Pass'CEL ?

- Auprès de ANIMA (Centre d'animation de la vie locale de Guéret) 8 bis, place du Marché, 23000 Guéret (accès par le porche) - 05 55 51 47 42
- Auprès de l'Association de votre choix

Com'

La Ville sur les réseaux sociaux

Suivre la Ville de Guéret sur les réseaux sociaux, c'est être en permanence au fait de l'actualité locale. Facebook et Instagram offrent ainsi d'excellents compléments aux supports d'information existant. Sur Facebook : abonnez-vous à la page «Ville de Guéret» et rejoignez la communauté des Guérétois ; suivez l'essentiel pour

vos sorties, événements, culture, loisirs, sports, famille, enfance et partagez toute l'actualité de la ville avec vos amis. Sur Instagram, le compte de la ville de Guéret propose des clichés inédits et des partages de vos plus belles photos grâce au #guerret. Retrouvez votre ville en image et rejoignez la communauté des instagramers guérétois.

Communiqué

NoA la télé 100% Nouvelle Aquitaine

3NoA, c'est la petite dernière de France télévisions. Diffusée 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur les box via les FAI (Orange, SFR, Free, Bouygues) et sur le site internet na.france3.fr. NoA se veut le seul média en situation de couvrir et d'incarner l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine en s'adressant à l'ensemble des six millions d'habitants. NoA a une ambition : permettre le partage des cultures, des identités et des langues de l'ensemble du territoire. NoA c'est la chaîne des citoyens de Nouvelle-Aquitaine, ils y découvriront tous les aspects de la vie sociale, économique, culturelle ou sportive. Ils en sont les acteurs, cette chaîne fait le pari de tisser des liens entre tous les habitants d'un territoire vaste comme l'Autriche.



Com' encore

AnimA a son logo



Après s'être doté d'un nouveau nom, AnimA, le Centre d'animation de la vie locale se signale désormais par un logo tout en couleurs qui se déclinent au gré de ses nombreux champs d'intervention : parentalité, jeunesse, citoyenneté, vivre-ensemble... Ce n'est pas juste pour faire joli. L'équipe aux manettes entend marquer la spécificité de ce service municipal par une identité visuelle repérable, propre à traduire le dynamisme des actions mises sur pied.
Contact : 8 bis place du Marché
tél. 05 55 51 47 42
anima.actualite@ville-gueret.fr

Concours photo

Traces **de vous**

Sur le thème «les traces dans la ville de Guéret», le centre culturel Espace Fayolle, en partenariat avec l'association Creusographie, propose une nouvelle édition

de son épatant concours photo. Il reste ouvert à tous ; l'inscription, gratuite, s'effectue à Fayolle. Trois catégories sont proposées aux concurrents : scolaires, non scolaires et hors concours (à savoir : les lauréats des précédentes éditions). Les images doivent être remises au plus tard le 28 février à l'Espace Fayolle.

Règlement :
www.ville-gueret.fr

Communiqué

Des aides pour **améliorer votre logement**

Pour la période 2016-2019, le Conseil départemental est maître d'ouvrage des PIG Habitat en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les EPCI engagés dans la démarche. Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé. Elles concernent les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé
- travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...).

Des référents administratifs sont affectés par secteur : ils se déplacent sur demande au domicile des particuliers. Avant d'engager vos travaux, n'hésitez pas à contacter la Cellule Habitat du Département de la Creuse : 05 87 80 90 30 – habitat@creuse.fr

Urbanisme

Nouvelles **réglementations**• **La rénovation thermique des bâtiments évolue.**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les travaux d'isolation thermique sont obligatoires si vous entreprenez des travaux de réhabilitation importants tels que les ravalements de façade, les réfections de toiture ou encore les aménagements en vue de rendre un local habitable. Vous pourrez cependant vous dispenser de cette exigence d'efficacité énergétique en cas d'impossibilité technique, de surcoûts trop importants ou de disproportion manifeste au plan architectural.

• **Evolution des seuils de recours obligatoire à un architecte.**

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes de permis de construire pour édifier ou modifier un bâtiment d'une surface supérieure à 150 m² (et non plus 170 m²) doivent faire l'objet d'un recours à un architecte, à l'exception des constructions à usage agricole.

Plus d'infos : service urbanisme du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00 - 05 55 51 47 39

Au Musée

Les peintres **en voyage**

L'atelier Grogard de Rueil-Malmaison organise une exposition consacrée aux peintres de la vallée de la Creuse entre 1830 et 1930. Du 31 janvier au 26 mai 2019. Cet événement rassemblera des œuvres des musées de Guéret, de

Limoges, d'Éguzon, de La Châtre, du centre d'interprétation de Crozant, du Conseil départemental de la Creuse et de très nombreux prêteurs privés. L'occasion de faire rayonner ces œuvres impressionnistes creusoises. Faites passer.



Armand Guillaumin
Neige à Puy Barriou
huile sur toile, 1907
Musée d'art
et d'archéologie
de Guéret

Au Musée toujours

Le chantier **des collections**

La restructuration du Musée d'art et d'archéologie est en cours. Dans le même temps, le traitement des œuvres se poursuit. Les objets conservés dans la salle d'archéologie ont été récollés (vérification de l'inventaire), intégrés à la base informatique, photographiés, puis soigneusement enveloppés dans un tissu neutre et de la mousse d'emballage, conformément aux normes de conservation, ce

pour la durée des travaux. Ce chantier des collections permet également de définir les besoins en restauration des œuvres du musée. Le portrait du colonel Roudaire peint par Fernand Cormon avait besoin d'un allègement des coulures de vernis jauni. Le résultat est visible dans l'exposition «De Guéret au Sahara, sur les traces d'Elie Roudaire» à la Bibliothèque multimédia du Grand Guéret jusqu'au 2 mars.

Rappel

Passeport et carte d'identité : ce qui a changé



Depuis mars 2017, le traitement des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports a été transféré des

préfectures aux mairies. Dans tous les cas, renouvellement ou première demande, vous devrez venir en personne en mairie pour faire numériser vos empreintes digitales. Dans notre département, onze mairies sont équipées d'un dispositif de recueil, dont Guéret. Que vous habitez ou non Guéret, la mairie reçoit les demandes sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h (attention : horaires différents des plages d'ouverture de la mairie). Pour gagner du temps, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr/> et obtenir la liste des pièces justificatives que vous devrez fournir.

Bientôt 16 ans...

Pensez au recensement

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer dans les trois mois suivants le 16^{ème} anniversaire. Le Maire délivre alors une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté. Afin d'accompagner les 780.000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée défense et citoyenneté, la direction du service national lance son application pour Smartphone destinée à faciliter les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont ou qui auront réalisé leur JDC.

+ d'infos : Centre du service national de Limoges - 88, rue du pont St-Martial - Tél. : 05 55 12 69 91 - E-mail : csn-limoges.com.fct@intradef.gouv.fr

Communiqué

UFC que choisir

L'Union Fédérale des consommateurs Que Choisir donne à tout consommateur une information générale ou un renseignement simple sur vos droits. Notre UFC peut également vous accompagner dans la résolution de votre litige de consommation si, comme l'exige la loi, vous en devenez adhérent.

Plus d'infos : UFC que Choisir de la Creuse 25, av. Pierre Leroux 23000 Guéret. Permanences les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 18h sans RDV. Tél. 05 55 52 82 83. contact@creuse.ufcquechoisir.fr <http://www.ufcquechoisir-creuse.org/>

OPÉRATION FAÇADES

➔ Votre immeuble est situé sur le périmètre éligible du centre-ville* de Guéret ?



La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret vous aide pour la rénovation de votre façade.

➔ **Infos : Service Habitat - 05 55 41 04 48**
www.agglo-grandgueret.fr

* Également sur les centre-bourgs de : Ajain, Anzême, Bussière-Dunoise, Glénic, Jouillat, La Chapelle-Taillefert, Saint-Christophe, Saint-Éloi, Saint-Fiel, Saint-Laurent, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Silvain-Montaigut, Saint-Vaury et Saint-Victor-en-Marche
Conception : service communication du GRAND GUÉRET - PNE





Saison culturelle Le spectacle continu

La Guérétoise de spectacle reprend du service et nous invite, en ce début d'année, à renouer avec les nourritures de l'esprit. Le bon plan pour une detox en profondeur après les excès des fêtes.

C'EST PAS PARCE QU'IL Y A UN TITRE QUE ÇA CHANGE QUELQUE CHOSE

Cie les Indiscrets / Théâtre

Jeudi 24 janvier, 20h30

Espace André Lejeune

Deux auteurs, metteurs en scène et directeurs d'une compagnie de théâtre, sont pris au piège d'une situation dont ils sont en partie responsables : ils doivent fournir pour le lendemain un projet de spectacle alors qu'ils sont en pleine crise d'inspiration.

ALEX VIZOREK EST UNE ŒUVRE D'ART

Seul en scène

Dimanche 27 janvier, 17h00

Espace André Lejeune

Le phénomène de l'humour belge vous emmène dans un univers flamboyant où Magritte, Ravel, Bergman, et Visconti côtoient Pamela Anderson, Luis Fernandez et Paris Hilton. Sa mission : vous faire rire tout en apprenant.



BALTRINGUE

**Cirque Plein d'Air
Cirque jeune Public**

Vendredi 1er février, 18h30

Plaine des Jeux Fayolle

Quand ce petit cirque débarque sur la place du village, il dévoile toute la magie d'une vie passée sur les routes.

ETRE HUMAIN

Cie Création Ephémère / Théâtre

Mardi 5 février, 20h30

Espace Fayolle

Neuilly, le 15 mai 1993, un policier du Raid mettait fin à une prise d'otages en abattant Erick Schmitt

qui retenait dans leur classe vingt et un enfants et leur institutrice. Ceinturé d'explosifs, l'homme avait noué des rapports à la fois tendus et tendres avec l'institutrice et les enfants qui l'avaient nommé «Monsieur Cagoule».



BONJOUR LA NEIGE

L'Armada Productions

Ciné-concert jeune public

Vendredi 15 février, 18h30

Espace Fayolle

Les trois films de ce ciné-concert racontent finalement la même histoire : quand la neige recouvre tout, le monde change de visage... A découvrir à partir de 18 mois.



17 novembre dernier.
Le conseil municipal
d'enfants millésime 2018-2019
est officiellement installé.

Conseil municipal d'enfants Nos élus à l'œuvre



Le 18 octobre dernier, se déroulait l'élection du Conseil Municipal d'Enfants dans les écoles de Guéret. 18 sièges étaient à pourvoir répartis dans les 5 groupes scolaires (Jacques Prévert, Jean Macé, Roger Cerclier, Paul Langevin, Notre Dame). Quelque quarante candidats ont élaboré leur profession de foi et imaginé de nombreux projets autour de leur école, des repas des cantines, de la protection des animaux et de la nature... Le Conseil nouvellement élu et installé le 17 novembre dernier se compose de vingt-trois filles et dix garçons répartis dans 4 commissions de travail : culture et loisirs, environnement, vie quotidienne, solidarité. Pour l'exercice 2018/2019, les conseillers ont retenu quatre axes de travail : réaliser des olympiades ; faire installer des poubelles rigolotes dans les écoles ; organiser une collecte de jouets, livres, vêtements pour les personnes dans le besoin ; lutter contre le harcèlement.

Composition et commissions

Commission culture et loisirs

Amel Soulaïmana (Prévert), Sohan Pinet-Verlhac (Langevin), Mathilde Morel (Langevin), Maï Mballo (Cerclier), Lyzée Pelle-Manceau (Cerclier), Maud Chezeau (Macé), Lorys Giraud (Macé), Jules Lagrange (Cerclier), Camille Delgoulet (Cerclier), Luce Gaumet (Prévert), Ghildat Nabil (Prévert)

Commission environnement

Raphaël Solnon (Notre Dame), Nikoloz Giorjoliani (Prévert), Massi Soltani (Prévert), Naël Hassani-Dalaudier (Cerclier), Maël Lavigne (Langevin), Elie Lalande (Macé)

Commission vie quotidienne

Eloane Nore (Prévert), Romane Georget (Prévert), Louna Carteron (Cerclier), Justine Eloy (Cerclier), Camille Verguet (Macé), Janice Escoubeyrou (Langevin), Eline Chaput (Langevin)

Commission solidarité

Baptiste Furlan (Langevin), Alice Lebreton (Langevin), Léane Savourat (Macé), Mathilde Vergnier-Biel (Macé), Marilou Thienpont (Prévert), Adèle Gaumet (Prévert), Irem Demirbas (Prévert), Euphélya Thomas (Cerclier), Sophia Oujjani (Cerclier)

Animateurs :

Emmanuelle Langlois, Karim Elganfoud



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 23 FÉVRIER 2019
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Complexe sportif

Le chantier en images



Avec une mise en service espérée pour mai 2019, le complexe sportif de Cher-du-Prat s'élève progressivement de terre. La plate-forme du boulodrome est achevée ainsi que le cloisonnement, le vestiaire, les bureaux, la buvette. Côté ping-pong, l'isolation est en place et les panneaux isophoniques sont posés. Dans la grande salle multisports, la dalle est coulée depuis début décembre, le bâtiment hors d'eau est désormais hors d'air et les gradins espèrent les supporters. Aperçus.

Demain
se prépare
aujourd'hui



Christine
CHAGNON,
Conseillère
Municipale
Parti Socialiste

Le 14 décembre 2018, nous avons présenté à l'Espace Fayolle le bilan de la réflexion collective sur ce que pourrait être Guéret en 2040.

En effet, les actions qui seront entreprises doivent avoir un fil conducteur

qui bien sûr n'est ni contraignant ni définitif mais fixe le cap.

Ce travail a associé un grand nombre de personnes et une grande diversité de fonctions.

Toutes les tranches d'âge également étaient représentées.

Les débats animés mais respectueux ont finalement montré de très nombreuses convergences.

Chacun voit finalement une ville plus colorée, moins minérale où un équilibre soit retrouvé entre la place de la voiture, celle des piétons et que d'autres modes de déplacements soient favorisés.

Une ville avec un centre qui redevenue attractif commercialement. C'est le sens de l'action Guéret Cœur de Ville que nous menons.

Une ville associative et innovante. Dans ce domaine, nous sommes sur les bonnes pistes.

Projet passionnant qui mêle un peu de rêve à la réalité mais obligera forcément les futurs élus que vous aurez choisis.

En attendant réfléchissez, nous allons à nouveau et très vite faire appel à vous.

L'urgence d'une
justice sociale et
environnementale



Jean-Bernard
DAMIENS,
Adjoint au Maire
Europe Ecologie
les Verts

Dans un contexte particulier et inédit, le conseil municipal vient de voter son budget 2019.

Constatons tout d'abord, une poursuite volontariste de notre majorité d'un programme de

développement durable avec la promesse tenue de non augmentation des impôts.

L'inauguration prochaine de la nouvelle salle de sports peut être l'exemple de cette démarche.

Equipement complémentaire indispensable pour le bien être de chacun par des activités associatives nombreuses. Bâtiment à haute valeur environnementale, avec une dominante de bois local, une isolation performante et une production d'électricité.

Notre détermination à maintenir de vrais services publics de proximité est aussi une priorité constante de nos actions.

C'est une politique coordonnée avec la communauté d'agglomération favorisant le lien social, la préservation de l'environnement et préparant notre territoire aux enjeux cruciaux de notre siècle que nous avons votée.

Avec la mise en œuvre, dès à présent, de notre projet de territoire communautaire et des actions coconstruites avec les Guérétois dans le cadre de la réflexion «Guéret 2040», nous répondons à cette urgence.

A quoi sert
l'argent public
dépensé,
à Guéret ?



Arnaud VERNIER,
Conseiller
Municipal
Parti Communiste
Français

Malgré la révolte, le gouvernement garde le cap de la baisse des dépenses publiques. Mais, moins de dépenses publiques, c'est moins d'argent utile à tous. Fustiger la dépense publique, c'est refuser de vivre à

ceux qui n'en ont pas les moyens, et couvrir de nouveaux cadeaux ceux qui se vautrent déjà dans l'opulence.

L'impôt doit être juste, et la dépense publique soucieuse de l'intérêt général. Côté impôts, cette année encore, les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas. C'est un fait. Mais à quoi sert l'argent public dépensé à Guéret ?

Cet argent sert à la redynamisation du centre-ville, à améliorer le cadre de vie, à entretenir rues et trottoirs, à faire fonctionner les écoles, à améliorer les repas servis dans les cantines. Il sert à développer une politique sociale permettant à tous de vivre dignement, à développer une politique en direction de la jeunesse, à faire vivre la citoyenneté en permettant à tous de participer à la vie de la cité. Cet argent sert à soutenir les associations qui sont le ciment du lien social de notre Ville, à développer une offre culturelle de qualité, ou encore à permettre l'accès aux sports pour tous. Voilà quelques exemples de ce à quoi est employé l'argent public à Guéret.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Cher
Bernard
Defaix...



David GIPOULOU,
Adjoint au Maire
Guéret Terre
de Gauche



Tu nous a quitté en décembre 2018. Ancien élu municipal, fin 70, adjoint à la culture de notre

commune, homme si résolu que tu en paraissais infatigable tu as été la figure symbolique de la défense des services publics à travers la Convergence nationale créée à Guéret en 2005 après une mémorable manifestation nationale un mois de mars enneigé, reconduite en 2015, qui a fait de notre préfecture creusoise la capitale nationale du bien commun. Professeur de lettres au lycée technique, militant syndicaliste, engagé politiquement, nous sommes fiers d'avoir reçu ton parrainage bienveillant et exigeant sur les principes fondamentaux de la solidarité. Toujours égal sur le plan des valeurs, l'ami, tu seras toujours présent car ce que tu étais ne meurt jamais. 2019, le monde continue de tourner et le peuple Français n'accepte toujours pas que la politique favorise les puissants et possédants. Sur les ronds-points et dans les rues de Guéret, de Creuse et de France, en jaune ou en rouge, la résistance continue dans ce bras de fer qui voit s'affronter les intérêts du capital et du travail à travers la lutte des classes.

Nous adressons du fond du cœur une belle, heureuse et solidaire année 2019 à tou-te-s les Guérétois-e-s.

Guéret
2019



Jean-François
THOMAS,
Conseiller
Municipal
Divers droite

C'est dans un climat particulier, après un mois de "gilets jaunes" (mouvement sincère), que nous abordons le budget annuel de la ville.

La fin du mandat approche et la

municipalité se doit d'affirmer le respect de son programme. Une nouvelle fois elle oublie que le cœur de ce programme était le réaménagement du centre-ville ! On peut dire, début 2019, que rien ne sera encore fait. Avec un stratagème bien connu : un groupe de travail, en concertation avec la population, la majorité municipale veut nous faire rêver à un GUERET 2040 mais où serons-nous en 2040 ?

Cependant une bonne nouvelle pour notre cité, le gouvernement a accepté de l'intégrer dans le dispositif "cœur de ville" normalement réservé aux communes de plus de vingt mille habitants. Nous pourrions ainsi bénéficier d'une aide non négligeable... en attendant 2040...

Nous vous souhaitons une excellente année 2019.



Martial MAUME,
Conseiller
Municipal
Front National

AU JOUR
DE LA MISE
SOUS PRESSE
DE CE NUMÉRO 121
DE GUÉRET BOUGE,
LA TRIBUNE
D'EXPRESSION
DU GROUPE
"GUÉRET VILLE
FRANÇAISE"
N'ÉTAIT PAS
TRANSMISE
AU DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION

La chaîne tv
100% Nouvelle-Aquitaine



Orange 339
SFR 455
Free 326
Bouygues 337
na.france3.fr

france•tv

Avec le
concours de

